



dossier d'auto-école.....

Par **anais49**, le **01/02/2012** à **01:29**

Bonjour je me permet de vous adresser ce courrier car j'ai un gros soucis avec mon auto-école de ma région en décembre 2010 j'étais inscrite dans une auto-école il a fallut que je parte en Corrèze pour du travail se projet est tomber a l'eau donc je suis revenu dans ma région début janvier 2011 le 19 janvier 2011 j'ai l'auto-école qui ma appeler pour me dire qu'il me restait 50 euros a leur devoir je lui est dit que je passerai a l'agence le samedi qui suivait pour lui donner elle ma dit pas de problème et surprise le 21 janvier 2011 un huissier de justice a ma porte pour me réclamer les 50 euros sans compter les frais de dossier donc pas le choix le 22 janvier 2011 j'ai été effectuer un virement directement sur le compte du huissier j'ai attendu 2 mois pour pouvoir récupérer mon dossier et pas de nouvelle donc j'appel, j'envoie des courrier simple et en recommander que se soit au huissier comme à l'auto-école et la personne ne répond ils font les morts. En décembre 2011 j'ai n'est eu mare j'ai appeler le huissier de justice tous les jours et dés que j'appel l'auto-école quand il entende mon nom il me raccroche au nez et la semaine dernière le huissier ma demander d'arrêter de l'appeler car il ne pouvais plus rien faire pour moi elle a fait se quelle avait a faire donc je voudrais savoir si je pouvait porter plainte et réclamer les frais de dossier et des intérêt depuis 1 an car suite au non restitution de mon dossier je ne peu pas me réinscrire dans une autre auto-école et donc j'ai refuser du travail car trop loin du coup perte d'argent je ne ses plus quoi faire pouver m'aider s'il vous plait je veu récupérer mon dossier et l'argent que j'ai perdu merci pour ceux qui pourrons m'aider.